



N° de résolution
ou annotation



Municipalité de La Bostonnais

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 20 décembre 2021 à huis clos, à la Chapelle du vieux corbeau sous la présidence de la mairesse Renée Ouellette, les conseillers et conseillères; François Baugée, Daniel Campeau, Guy Laplante, Guylaine Baillargeon, Julie Gauvin. Madame Isabelle Bouchard agit en tant que secrétaire d'Assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Nomination d'une secrétaire d'Assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Correspondance
5. Affaires découlant
 - 5.1 Résolution 2021-12-10 (TECQ)
6. Affaires nouvelles
7. Varia
8. Clôture de l'assemblée
9. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h40

Il est proposé par le conseiller François Baugée

Appuyé par le conseiller Daniel Campeau

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Isabelle Bouchard agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par la conseillère Julie Gauvin

Appuyé par le conseiller Daniel Campeau





N° de résolution
ou annotation

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Renée Ouellette procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Julie Gauvin

Appuyé par le conseiller Daniel Campeau

4. Correspondance

5. Affaires découlant suivi résolution

5.1 Résolution 2021-12-10 Contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023, Travaux 2020-2021 n°1190017

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;

La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'applique à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de mêmes que leurs ministres, hautes fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou pertes de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent





N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP



déoulant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipale et de l'Habitation de la programmation des travaux n°2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La Municipalité s'engage à attendre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par résolution.

Il est proposé par le conseiller Guy Laplante

Appuyé par la conseillère Guylaine Baillargeon

Et résolu unanimement

Que la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

6. Affaires nouvelles

7. Varia

8. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant éoulé, on peut clore l'assemblée



N° de résolution
ou annotation

9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Daniel Campeau

Appuyé par la conseillère Julie Gauvin

Et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée à 18h45

Renée Ouellette, mairesse

Isabelle Bouchard, secrétaire d'assemblée

